



**Vaudreuil
— Dorion**



Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2026

MOT DU MAIRE

En 2026, Vaudreuil-Dorion poursuit sa transformation avec confiance et audace. En pleine croissance, elle se renouvelle afin d'offrir à sa population un milieu de vie toujours plus accessible, inclusif et à son image.

Au cours des dernières années, des projets structurants ont pris forme, dont le pôle municipal, qui s'impose désormais comme un véritable centre névralgique de la vie municipale, favorisant à la fois l'animation du territoire et la proximité des services.

D'autres initiatives d'envergure progressent, notamment l'Hôpital de Vaudreuil-Soulanges, dont l'ouverture prévue en 2028 viendra bonifier l'offre de services essentiels dans la région.

Au-delà des infrastructures, l'engagement de la Ville demeure profondément humain. Chaque action vise à renforcer l'inclusion, l'accessibilité universelle et la qualité des services offerts, dans une perspective centrée sur le bien-être des citoyens.

Ce plan d'action s'inscrit pleinement dans cette volonté. Il prend vie grâce à la mobilisation et à l'expertise des équipes municipales, qui, au quotidien, posent des gestes concrets pour réduire les obstacles et améliorer l'accessibilité dans l'ensemble de nos services et de nos installations. Leur engagement permet de transformer les orientations en actions tangibles, au bénéfice de toute la collectivité.

Je tiens également à souligner la précieuse collaboration des partenaires du milieu ainsi que de la Table de concertation des personnes handicapées de Vaudreuil-Soulanges, dont l'implication contribue de façon significative à l'avancement de nos actions et à l'amélioration continue de nos pratiques.

Vaudreuil-Dorion est une ville en mouvement, portée par l'énergie de sa population et guidée par une vision tournée vers l'avenir. Ensemble, nous façonnons une communauté accueillante, dynamique et fière.



Le maire Paul Dumoulin



Contexte

Obligations légales

L'article 61.1 de la **Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale**¹ prévoit que les ministères, la grande majorité des organismes publics ainsi que les municipalités qui comptent au moins 15 000 habitants produisent, adoptent et rendent public annuellement un plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

Dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées qui subsistent dans les secteurs d'activité de la municipalité, ce plan d'action doit décrire les mesures prises au cours de l'année qui se termine et identifier celles envisagées pour l'année qui débute. Il comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministère.

1. Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, 2004, c. 31, a. 1., article 61.1

Comité de travail

Le plan d'action est un outil de travail pour l'implantation de l'accessibilité universelle sur le territoire de Vaudreuil-Dorion. Cette année, les services les plus mobilisés sur le terrain ont été intégrés dans la composition du groupe de travail chargé d'élaborer les différents projets découlant du plan d'action annuel, de les évaluer et de voir à leur avancement. Le rôle de ce comité municipal consiste à soutenir la coordonnatrice dans l'ensemble des étapes relatives au plan d'action et à faire de l'intégration des personnes handicapées une préoccupation organisationnelle. Afin de répondre aux besoins en matière d'intégration des personnes handicapées, ce comité a également comme mandat de valider auprès de l'ensemble de l'organisation municipale les énoncés et la validité du plan d'action.

Composition du comité des représentants municipaux du plan d'action :

Monsieur Vincent Bastien, directeur, Service des loisirs et de la culture

Madame Lorie Bélanger, agente de service aux citoyens

Madame Catherine Boyer, cheffe de division loisirs et coordonnatrice du plan d'action et des services aux personnes handicapées

Madame Nancy Dallaire, conseillère municipale, district 5

Madame Marie Claude Gauthier, directrice, Service de l'aménagement du territoire

Madame Sabrina Lalonde, conseillère en acquisition de talents, Service des ressources humaines

Madame France Lavoie, directrice, Service des communications

Monsieur John McRae, conseiller municipal, district 8

Madame Christine Ouimet, directrice, Service du génie et de l'environnement

Madame Claudia Saucier, coordonnatrice des camps spécialisés, Service des loisirs et de la culture

Monsieur Tommy Thibault, directeur, Service des travaux publics

Portrait de Vaudreuil-Dorion et de l'organisation municipale

Issue de la fusion de Vaudreuil et de Dorion en 1994, la Ville de Vaudreuil-Dorion s'est développée de façon soutenue pour devenir aujourd'hui l'une des municipalités les plus dynamiques de la région de Vaudreuil-Soulanges. Sa croissance constante, portée par une population diversifiée et en expansion, témoigne de son attractivité et de la qualité de son milieu de vie .

Située à l'ouest de l'île de Montréal, à la jonction des autoroutes 20, 30 et 40, la ville bénéficie d'un positionnement stratégique qui facilite les déplacements et les échanges. Elle est desservie par un réseau de transport collectif structuré comprenant trains de banlieue, circuits d'autobus et services adaptés, en complément d'un réseau de mobilité active en constante évolution .

Vaudreuil-Dorion offre un environnement équilibré entre urbanité et nature. Son territoire comprend de nombreux parcs et espaces verts, des parcs-nature, ainsi qu'un réseau cyclable favorisant des déplacements sécuritaires et durables. Les citoyens peuvent également profiter d'une offre diversifiée d'activités culturelles, sportives et communautaires, soutenue par un tissu associatif riche et engagé.

Ville en pleine transformation, Vaudreuil-Dorion se distingue par sa volonté de développer des milieux de vie inclusifs, accessibles et adaptés aux besoins de l'ensemble de sa population.

Portrait de Vaudreuil-Dorion et de l'organisation municipale

Les dernières années ont été marquées par la réalisation de projets structurants qui redéfinissent le paysage urbain et renforcent l'offre de services municipaux. Le pôle municipal, regroupant l'hôtel de ville, la bibliothèque et une place publique, constitue désormais un lieu central de services et de rassemblement pour la communauté.

D'autres projets majeurs continuent de façonner l'avenir du territoire, notamment l'Hôpital de Vaudreuil-Soulanges, dont la mise en service progressive est attendue à compter de 2028. Parallèlement, les efforts de revitalisation de secteurs stratégiques, dont Harwood–De Lotbinière, contribuent à créer des milieux de vie innovants, durables et à échelle humaine.

Dans ce contexte de développement soutenu, la Ville poursuit ses actions afin d'améliorer la mobilité, de favoriser l'accessibilité universelle et de répondre aux besoins d'une population en constante évolution.

L'organisation municipale peut compter sur une équipe engagée et multidisciplinaire qui œuvre quotidiennement à offrir des services de qualité. Par son expertise et sa capacité d'adaptation, elle contribue à faire de Vaudreuil-Dorion une ville performante, inclusive et résolument tournée vers l'avenir.

Direction générale

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES
La Ville ne connaît pas toujours les besoins des personnes handicapées et les obstacles qu'elles rencontrent	Établir et entretenir des liens avec les ressources locales pour mieux connaître les besoins des personnes handicapées et y répondre adéquatement	Créer un groupe de discussion de citoyens handicapés afin de mieux identifier leurs besoins ou créer un formulaire	Dans la section dédiée aux personnes handicapées du site internet, il est possible de transmettre une demande concernant une problématique sur le territoire	Coordonnatrice du plan d'action à l'égard des personnes handicapées
		Être membre de la Table de concertation des personnes handicapées de Vaudreuil-Soulanges	Caroline Houle, adjointe à la direction générale et à la mairie ainsi que Pascale Lauzon, cheffe de section - Développement social et diversité, sont membres	Coordonnatrice du plan d'action à l'égard des personnes handicapées
		Tenir deux rencontres annuelles avec le comité consultatif composé d'organismes du territoire de la ville	Tenue des rencontres	Coordonnatrice du plan d'action à l'égard des personnes handicapées
		Tenue d'une marche exploratoire en collaboration avec le comité accessibilité de la Table de concertation des personnes handicapées de Vaudreuil-Soulanges	Participation d'employés et d'élus municipaux à l'événement	Coordonnatrice du plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Communications

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES
Méconnaissance des réalités et des besoins des personnes handicapées chez les citoyens	Sensibiliser la population à l'inclusion et aux réalités vécues	Mettre en valeur des organismes, services ou initiatives locales	Nombre de publications réalisées	Service des communications
		Diffuser du contenu lors de moments clés (ex. : Semaine québécoise des personnes handicapées)	Portée et engagement	
Information dispersée ou difficile à repérer concernant les services destinés aux personnes handicapées	Faciliter l'accès à l'information et aux ressources disponibles	Bonifier la section « Personnes handicapées » du site Web	Mise à jour de la section Web	
		Structurer et mettre à jour un répertoire des ressources locales et municipales	Nombre de ressources répertoriées	

Communications (suite)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES
Information parfois incomplète concernant l'accessibilité des activités et événements municipaux	Améliorer la diffusion d'informations liées à l'accessibilité des événements	Intégrer systématiquement des informations sur l'accessibilité (accès, stationnement, services) dans les communications événementielles	Présence d'informations d'accessibilité dans les communications	Service des communications
		Uniformiser la présentation de ces informations dans les outils promotionnels	Nombre d'événements incluant ces informations	
Accessibilité limitée des contenus vidéo municipaux	Rendre les contenus vidéo accessibles à tous les citoyens	Produire et diffuser, quand c'est possible, des vidéos avec sous-titres dans les communications municipales	Nombre de vidéos sous-titrées	
			Pourcentage de vidéos accessibles	
			Taux de visionnement	

Loisirs et culture

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES
Service limité en termes de loisirs	Développer des activités de loisirs pour les personnes handicapées et établir des projets d'insertion en partenariat avec les intervenants du milieu	Collaborer avec le Parrainage Civique afin d'intégrer des activités/sports adaptés au programme d'activités libres en gymnase	Intégration de sports adaptés dans un gymnase de l'école des Échos	Cheffe de division – Sports et loisirs Cheffe de section, camps de jour et animation, Service des loisirs et de la culture
Accessibilité à l'information concernant le prêt d'équipements adaptés	Faire connaître le matériel disponible auprès de la clientèle à besoins particuliers	Promouvoir le prêt d'équipements adaptés	Informations intégrées au site Web et le Trait D'union VVD	Service des loisirs et de la culture et Service des communications
Augmentation des différents besoins d'accompagnement en camp de jour	Ajout d'alternatives et de services spécialisés en camp de jour	Offrir un service de camp de jour spécialisé pour les enfants à besoins particuliers	Création d'un camp en partenariat avec l'organisme Parrainage Civique	Service loisir et culture, Division loisir
		Offrir un encadrement adapté aux enfants ayant un nombre fréquent de désorganisation nécessitant un retrait ou des soins de santé	Embauche de professionnels spécialisés	

Loisirs et culture (suite)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES
Accès limité ou difficile au bassin de la piscine intérieure pour les personnes handicapées	Améliorer l'accessibilité au bassin aquatique	Installation d'une rampe adaptée à la piscine intérieure	Rampe acquise et installée (oui/non)	Cheffe de section, aquatique et nautique, Service des loisirs et de la culture
			Nombre d'utilisations de la rampe	
			Taux de satisfaction des usagers concernés	
Accès limité à des activités aquatiques encadrées pour les personnes accompagnées par des organismes communautaires	Assurer un environnement sécuritaire, fonctionnel et conforme aux normes d'accessibilité	Réaménager la douche adaptée	Travaux réalisés (oui/non)	
			Conformité aux normes d'accessibilité (oui/non)	
			Amélioration perçue par les usagers (commentaires/satisfaction)	

Loisirs et culture (suite)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES
<p>Accès limité à des activités aquatiques encadrées pour les personnes accompagnées par des organismes communautaires</p>	<p>Offrir une période adaptée aux besoins de la clientèle inscrite au Parrainage Civique</p>	<p>Permettre à l'organisme <i>Parrainage civique de Vaudreuil-Soulanges</i> d'utiliser gratuitement la piscine extérieure Saint-Jean-Baptiste, incluant la surveillance, selon les plages horaires convenues avec le Service des loisirs et de la culture</p>	<p>Nombre de plages horaires offertes</p> <p>Nombre de participants ayant bénéficié de l'activité</p> <p>Taux de participation de l'organisme</p> <p>Niveau de satisfaction de l'organisme et des participants</p>	<p>Cheffe de section, aquatique et nautique, Service des loisirs et de la culture</p>

Travaux publics

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES
Feux pour piétons défectueux	Assurer la sécurité des usagers	Identifier les feux pour piétons défectueux et transmettre le rapport au Service des travaux publics pour réparation rapide	Inspections des feux de circulation	Service de l'aménagement du territoire Service des travaux publics

Aménagement du territoire

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES
Dans les commerces, accessibilité difficile aux clients handicapés	Améliorer l'accès aux commerces	Porter une attention particulière à l'aménagement des espaces de stationnement pour les personnes handicapées lors de nouvelles constructions	Une attention particulière est portée aux plans soumis et des correctifs sont demandés s'il y a lieu. Un bâtiment doit être construit, ainsi que l'aménagement de l'aire de stationnement doit être fait en conformité avec le Code de construction 2010 qui intègre les dispositions d'accessibilité universelle	Service de l'aménagement du territoire
	Développer une fiche sommaire pour décrire la réglementation concernant les espaces de stationnement pour personnes handicapées	Prévoir la réalisation d'un feuillet à distribuer aux commerçants pour faire connaître les exigences réglementaires	Quantifier le nombre de feuillets distribués	
	Sensibiliser les commerçants à adapter leur immeuble pour les personnes handicapées	Mettre en place un partenariat avec la Chambre de commerce de Vaudreuil-Soulanges afin qu'elle réalise, par l'envoi de courriels à ses membres et par son infolettre, une campagne de sensibilisation des commerçants à la réalité des personnes handicapées	Nombre de courriels aux membres	

Aménagement du territoire (suite)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES
Il y a peu de logements adaptés disponibles pour les personnes handicapées sur le territoire de la municipalité	Soutenir la réalisation de logements accessibles et adaptables dans les projets de logements sociaux et communautaires	Soutenir les promoteurs dans leurs démarches	Offre du service selon la demande	Service de l'aménagement du territoire
	Promouvoir et sensibiliser les promoteurs aux avantages de l'adaptation et de l'intégration d'unités de logement pour les personnes handicapées lors de nouveaux immeubles résidentiels	Mentionner aux promoteurs, lors de rencontres avec eux, qu'il serait important de prévoir des logements adaptables pour favoriser l'intégration de cette clientèle	Quantifier le nombre de logements adaptés	
	Développer un concept de visibilité intégrale en ayant un répertoire des propriétés accessibles universellement ou adaptées	Prévoir une intervention dans le système de gestion des permis afin de pouvoir répertorier les logements adaptés	Mettre le répertoire disponible sur le site Web de la Ville	

Génie et environnement

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES
<p>Mobilité réduite, danger de circulation sur accotements</p>	<p>Aménager les pistes cyclables en fonction de l'accessibilité universelle</p>	<p>Aménager des pistes polyvalentes ou des sentiers piétonniers</p>	<p>Aménagement d'une piste polyvalente hors chaussée le long de la rue Valois, entre la route Harwood et la 8^e Avenue</p>	<p>Service de l'aménagement du territoire</p>
			<p>Aménagement d'une piste polyvalente hors chaussée sur la rue Émile-Bouchard, entre la rue Toe-Blake et la rue Phil-Goyette Édouard-Lalonde</p>	
			<p>Aménagement de pistes cyclables unidirectionnelles et de trottoirs protégés le long de la rue Chicoine, entre la route de Lotbinière et la rue Trudeau</p>	
			<p>Aménagement de trottoirs protégés et pavage de la piste polyvalente hors chaussée sur le boulevard de la Cité-des-Jeunes, entre la rue Lorne-Worsley et le boulevard de la Gare</p>	

Génie et Environnement (suite)

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES
Mobilité réduite, danger de circulation sur accotements	Aménager les pistes cyclables en fonction de l'accessibilité universelle	Aménager des pistes polyvalentes ou des sentiers piétonniers	Construction d'une passerelle multifonction au-dessus de l'autoroute 30 dans la continuité de la piste multifonction du boul. de la Cité-des-Jeunes	Service du génie et de l'environnement

Ressources humaines

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES
Les personnes handicapées rencontrent des obstacles dans l'obtention d'un emploi et dans son maintien	Adopter une attitude d'ouverture pour tous les postes de travail et prévoir/encourager l'embauche des personnes handicapées	Transmettre systématiquement les nouvelles offres d'emploi au SEMO Montérégie afin de les faire connaître	Les offres d'emplois sont transmises	Service des ressources humaines
	Promouvoir l'embauche temporaire de deux personnes handicapées, soit un col bleu et un col blanc, dans le cadre de projets à durée déterminée			
	Prévoir/encourager l'embauche de personnes handicapées	Octroyer le contrat de conciergerie de tous les bâtiments de la Ville à l'OBNL Placement Potentiel, qui embauche des personnes handicapées	Le contrat est octroyé	Chef de division, Gestion des contrats et de l'approvisionnement Service des travaux publics
		Appliquer les mesures identifiées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE) de la Ville	Le contrat est octroyé	Service des ressources humaines

Sécurité publique

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES
<p>Le non-respect des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées, ce qui limite l'accès aux services municipaux</p>	<p>Améliorer le respect des stationnements réservés aux personnes handicapées afin de garantir l'accessibilité et réduire les infractions</p>	<p>Augmenter la surveillance ciblée des stationnements réservés des bâtiments municipaux, parcs, centres communautaires et intensifier l'émission de constats d'infraction</p>	<p>Nombre de constats émis pour stationnement illégal dans les espaces réservés</p> <p>Diminution du nombre de plaintes citoyennes liées à ces espaces de stationnements</p>	<p>Patrouille municipale</p>
<p>Le non-respect des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées dans les espaces privés ouverts au public (ex. commerce), ce qui limite l'accès aux divers services</p>	<p>Améliorer le respect des stationnements réservés aux personnes handicapées afin de garantir l'accessibilité et réduire les infractions</p>	<p>Augmenter la surveillance ciblée des stationnements réservés des espaces privés ouvert au public et intensifier l'émission de constats d'infraction</p>	<p>Nombre de constats émis pour stationnement illégal dans les espaces réservés</p> <p>Diminution du nombre de plaintes citoyennes liées à ces espaces de stationnements</p>	<p>Patrouille municipale</p>

Adoption et diffusion du plan d'action 2026

Après l'adoption du plan d'action 2026 par le conseil municipal de la Ville de Vaudreuil-Dorion, la Ville fait connaître son plan d'action par les outils de communication suivants :

- Sur son site internet à l'adresse suivante : www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca ;
- En autorisant l'Office des personnes handicapées du Québec à créer sur son site Internet un hyperlien menant au plan d'action de la Ville de Vaudreuil-Dorion ;
- Par le biais d'articles et de communiqués dans les différents médias mis à la disposition des citoyens ;
- À tous les employés de la Ville de Vaudreuil-Dorion.

Suivi de la mise en œuvre

De manière à assurer le suivi de ce plan d'action et à évaluer l'atteinte des objectifs recherchés, la Ville de Vaudreuil-Dorion s'est dotée d'un comité municipal. Ce comité se rencontre deux fois par année afin de faire le bilan de l'avancement des travaux et de mettre à jour le plan d'action.

Informations

Il est possible de se procurer toute l'information relative au plan d'action à l'égard des personnes handicapées de la Ville de Vaudreuil-Dorion en s'adressant à la direction générale ou en communiquant directement avec la coordonnatrice du plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

Catherine Boyer-Dandurand, Cheffe de division loisirs

Coordonnatrice du plan d'action à l'égard des personnes handicapées
cboyer@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca

Hôtel de ville Vaudreuil-Dorion
2000, rue Émile-Bouchard
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1A5
Tél. : 450 455-3371, poste 2000
Courriel : mairie@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca

